



ᑲᑎᑕᑲ ᑲᑦᑎᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑎᑎᑦᑲᑦᑲᑦ
Comité Consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

Mis à jour le 31 mars 2009

PROCÈS-VERBAL DE LA 117^E RÉUNION

(APPROUVÉ)

DATES : Les 8 et 9 octobre 2008

LIEU : Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Montréal

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Eli Angiyou
Michael Barrett, président

Nommés par le gouvernement du Canada :

Claude Abel, vice-président
Chantal Leblanc-Bélanger
Gilles H. Tremblay

Nommés par le gouvernement du Québec :

Jean Couture
Paule Halley
Sylvie Létourneau

Secrétaire exécutive :

Nancy Dea

EST ABSENT :

David Okpik, membre nommé par l'ARK

INVITÉS :

Laina Grey, *stagiaire en gestion, Service des ressources renouvelables, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, ARK*
Benoit Barbeau, *professeur agrégé, École Polytechnique de Montréal*
Isabelle Papineau, *étudiante au doctorat, École Polytechnique de Montréal*

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La 117^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 9 h, le 8 octobre 2008, dans la salle Événement de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec à Montréal. Les membres souhaitent la bienvenue à M^{me} Laina Grey, stagiaire en gestion au Service des ressources renouvelables, de l'environnement et de l'aménagement du territoire de l'ARK, qui participe à la réunion à titre d'observatrice. Le président invite les membres à proposer des changements à l'ordre du jour. La réunion se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît cidessous.

L'ordre du jour qui suit est adopté :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 116^e réunion
3. Parcs et aires protégées
4. Affaires découlant de la 116^e réunion et correspondance
5. Budget, secrétariat et membres
6. Processus d'information et de consultations publiques pour les projets de développement réalisés au Nord
7. Chapitre 23 de la CBJNQ
8. Développement minier
9. Qualité de l'eau potable
10. Infrastructures de transport au Nunavik
11. Gestion des matières résiduelles
12. Matières dangereuses
13. Questions diverses
14. Dates et lieux des prochaines réunions

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 116^E RÉUNION

Des modifications sont apportées au procès-verbal de la 116^e réunion du CCEK et les membres demandent que son adoption soit reportée à la prochaine réunion.

3. PARCS ET AIRES PROTÉGÉES

-Protection de la rivière George

Le président explique qu'il a reçu une invitation pour assister à une conférence de presse tenue par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et au cours de laquelle ce dernier a annoncé que 17 000 km² de milieux naturels supplémentaires seraient protégés, portant ainsi à 7 % la superficie d'aires protégées au Québec.

Trois territoires au Nunavik, qui avaient déjà été recensés dans le *Plan directeur de l'aménagement des terres de la région Kativik* produit par l'ARK, font partie de ces nouvelles aires protégées. Les Collines-Ondulées (1 400 km²) et la Baie-aux-Feuilles (4 000 km²) présentent des caractéristiques géologiques uniques et offrent des paysages spectaculaires et une véritable richesse faunique. Les Monts-Pyramides (2 400 km²), le long de la rivière George, sont un territoire qui a également été désigné réserve de parc national. L'ARK prévoit préparer un état des connaissances pour chacune de ces trois aires.

Une superficie additionnelle de 7 000 km² le long de la rivière George, adjacente à la réserve de parc national des Monts-Pyramides, a été désignée aire protégée. Par conséquent, aucun projet de développement ne pourra être réalisé sur une distance de 350 km le long de la rivière George. Ce territoire revêt une grande importance pour les Inuits, car il abrite un grand troupeau de caribous et des populations abondantes d'ombles chevaliers et de saumons. Il s'agit également d'un territoire traditionnel tant pour les Innus que pour les Naskapis.

-Projet de parc national des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire

Le 7 octobre 2008, la présidente de l'ARK et le président de la Société Makivik ont rencontré Mme Line Beauchamp, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Lors de la rencontre, l'*Avis du CCEK sur le projet de parc des Lacs Guillaume-Delisle et à l'Eau-Claire* a été présenté à la ministre et la question d'inclure la rivière Nastapoka dans les limites du parc a été discutée.

Une copie de l'avis du CCEK a aussi été transmise à M. Johnny Adams qui a présidé les audiences publiques tenues en juin 2008 en vertu de la Loi sur les parcs. Voici les recommandations du CCEK :

-le CCEK apporte son appui à la création d'un parc national du Québec dans la région des lacs Guillaume-Delisle et à l'Eau-Claire;

-considérant le caractère particulièrement scénique de la rivière Nastapoka et l'importance de ses ressources fauniques, le CCEK recommande que la rivière Nastapoka et l'ensemble de son bassin versant soient inclus dans le futur parc;

-le CCEK recommande qu'un comité de vigilance et de suivi soit formé pour attirer l'attention des compagnies minières, des gouvernements et des représentants des communautés sur les risques que présentent les activités minières et sur les précautions à prendre pour que l'intégrité du parc et des espèces présentes n'en soit affectée. Le CCEK recommande aussi que les titres miniers déjà concédés à proximité du parc ne soient pas renouvelés à leur expiration;

-le CCEK recommande qu'un comité d'harmonisation soit constitué après la création du parc et qu'il soit ouvert à la participation des chasseurs inuits et cris, ainsi qu'à d'autres membres des communautés, de manière à ce que ceux-ci puissent jouer un rôle dans la prise de décisions visant à promouvoir, à mettre en valeur ou à coordonner, si nécessaire, les activités traditionnelles et les activités offertes aux visiteurs;

-le CCEK recommande que les visiteurs soient informés, avant leur séjour dans le parc, que les Inuits et les Cris continuent à y exercer leurs droits de chasse, de pêche et de piégeage d'une manière qui respecte l'environnement;

-le CCEK recommande que les sites archéologiques et les bâtiments historiques fassent l'objet, à l'intérieur du parc, d'une zone de protection et d'une mise en valeur appropriée et, à l'extérieur du parc, d'une protection particulière accordée en vertu de la Loi sur les biens culturels. Enfin, le CCEK recommande qu'un partenariat soit établi entre les gestionnaires du parc et les écoles locales pour que les jeunes inuits et cris participent activement à la conservation de ce patrimoine et, qu'à cette fin, ces derniers soient invités à participer aux réunions du comité d'harmonisation pour y exprimer leurs attentes.

Par ailleurs, les membres du CCEK discutent du rôle de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) pour l'autorisation du projet de parc en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement. Puisque l'étude d'impact n'était pas disponible lors des audiences tenues en juin 2008 en vertu de la Loi sur les parcs, la CQEK n'était pas présente lors de ces audiences. Comme la CQEK a des questions et des préoccupations différentes, elle prévoit tenir ses propres audiences publiques qui sont prévues pour novembre 2008. Ces audiences consisteront en des rencontres publiques avec les villages nordiques et les corporations foncières d'Umiujaq et de Kuujjuaraapik ainsi qu'avec la communauté de Whapmagoostui. Les membres du CCEK décident de ne pas assister à ces audiences.

Un membre mentionne que l'état des connaissances pour ce projet de parc est maintenant disponible et que l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social le sera dans quelques jours.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 116^E RÉUNION ET CORRESPONDANCE

La secrétaire exécutive présente aux membres la liste de la correspondance qui a été reçue et transmise depuis la dernière réunion. Quant aux affaires découlant de la 116^e réunion, les sujets suivants sont abordés :

-Site Web du CCEK

La secrétaire exécutive présente aux membres un graphique qui indique le nombre de personnes qui ont consulté le site Web depuis sa création. Le graphique indique le

nombre d'appels de fichier, de visites et de téléchargements sur une base mensuelle. Les membres sont heureux de constater le nombre important de personnes qui ont visité le site Web du CCEK.

On fait remarquer que la section du site Web réservée aux membres est actuellement en construction.

-Gestion de la forêt

Le CCEK a reçu une mise à jour de l'inventaire des peuplements forestiers qui a été réalisé dans les secteurs considérés pour l'exploitation forestière à proximité des communautés de Kuujjuaq et de Kangiqsualujjuaq. Toutefois, comme les membres n'ont pas eu le temps d'examiner le document, on demande à ce que ce point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

On mentionne que le rapport sur la rentabilité du projet est en cours de rédaction et qu'une version provisoire serait achevée au printemps 2009.

-Loi sur les biens culturels

La consultation qui devait avoir lieu au Nunavik concernant les modifications que propose apporter le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) à la Loi sur les biens culturels a été annulée puisque des représentants de l'Institut culturel Avataq ont rencontré la ministre en personne. Ils lui ont présenté un avis proposant des modifications qui ont été élaborées en collaboration avec la Société Makivik et l'ARK. Au cours de la rencontre, ils ont pu informer la ministre de l'état de la situation au Nunavik et souligner l'importance de protéger la culture et la tradition inuites ainsi que les paysages de la région.

Un membre mentionne que le document produit par l'Institut culturel Avataq examine la question des sites archéologiques et que les promoteurs de projet et les organismes de la région devraient faire plus attention à l'emplacement des sites archéologiques et prendre des mesures pour les protéger.

Le MCCCF publiera un rapport résumant les consultations et le soumettra au Conseil des ministres qui devrait adopter les modifications à la Loi en décembre 2008.

Les membres désirent examiner le rapport des consultations une fois qu'il sera rendu public et demandent d'ajouter ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

5. BUDGET, SECRÉTARIAT ET MEMBRES

-Versement du financement pour 2008-2009

Le CCEK a reçu, le 8 septembre 2008, la somme de 200 000 \$ pour son financement de l'exercice 2008-2009. La lettre d'accompagnement indiquait que le budget annuel du CCEK était toujours de 240 000 \$.

-Président et vice-président pour 2008-2009

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) n'a pas encore nommé le président du CCEK pour l'année 2008-2009. M. Michael Barrett continuera d'occuper le poste de président jusqu'à ce que le gouvernement du Québec nomme un remplaçant.

Les membres discutent de la façon dont le gouvernement du Québec nomme le président et le vice-président du CCEK. Un membre s'est porté volontaire pour vérifier s'il n'y avait pas de méthodes de nomination plus efficaces.

-Plan d'action quinquennal 2009-2014

Les membres examinent la version provisoire du Plan d'action quinquennal 2009-2014 du CCEK. Les membres proposent plusieurs modifications et décident qu'il faudra le réviser à nouveau et l'adopter lors d'une conférence téléphonique afin que les administrateurs fédéral et provincial puissent le recevoir avant la fin de l'année.

-Rapport annuel 2007-2008

Les membres examinent la version finale du rapport annuel 2007-2008 du CCEK et l'approuvent. Le rapport annuel sera donc imprimé et distribué.

-Secrétaire exécutive

La secrétaire exécutive, M^{me} Nancy Dea, annonce qu'elle quittera son poste au sein du CCEK en janvier 2009. Les membres demandent qu'une offre d'emploi pour ce poste soit rédigée et affichée avant la fin du mois. Les membres désirent convoquer des candidats en entrevue et embaucher quelqu'un avant la prochaine réunion afin que le nouveau titulaire du poste puisse recevoir la formation nécessaire.

6. PROCESSUS D'INFORMATION ET DE CONSULTATIONS PUBLIQUES POUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT RÉALISÉS AU NORD

On présente aux membres une version révisée par la secrétaire exécutive et le président du document de la CCEK intitulé « *Processus d'information et de consultations publiques* ». Les membres demandent d'avoir plus de temps pour examiner le document et de pouvoir en discuter plus longuement lors d'une conférence téléphonique.

7. CHAPITRE 23 DE LA CBJNQ

-Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ

Le CCEK a reçu un document du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) intitulé « *Révision des annexes 1 et 2 du régime de protection de l'environnement et du milieu social : les listes des projets assujettis ou exemptés du processus d'examen et d'évaluation (chapitre 22)* ». Les membres constatent que le

document est bien écrit et qu'il pourrait servir de modèle pour le document que prépare le CCEK à l'égard du chapitre 23.

Le CCEBJ a transmis son document aux administrateurs fédéral et provincial afin qu'ils entament un exercice de révision des annexes. On demande qu'un représentant du CCEBJ soit invité à une prochaine réunion du CCEK pour expliquer les recommandations que contient le document.

Les membres demandent que le travail qui a déjà été fait relativement à la révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 soit évalué. Les rapports produits par M. Robert Comtois en 2003 présentent le travail fait à ce jour par le CCEK sur le sujet.

En ce qui concerne l'avis du CCEK sur la révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 qui est en préparation, les membres demandent d'avoir plus de temps pour le finaliser. Le document que le CCEBJ a préparé est très utile pour le CCEK et permettra de compléter la réflexion sur le sujet.

8. DÉVELOPPEMENT MINIER

-Projet Nunavik Nickel

En raison des difficultés qu'éprouve Canadian Royalties inc. à obtenir du financement à l'échelle internationale pour la réalisation du Projet Nunavik Nickel, la société minière a suspendu ses activités de construction prévues pour 2009 et a fermé son camp pour l'hiver. Un membre demande si cette annonce a suscité des réactions de la part des communautés. On mentionne qu'aucun commentaire n'a été reçu à cet effet. .

-Évaluation environnementale stratégique du développement minier au Nunavik

Les membres sont toujours d'avis que la suggestion du Comité fédéral d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COFEX-Nord), à l'effet que le CCEK supervise, en collaboration avec les administrateurs fédéral et provincial, une évaluation environnementale stratégique du développement minier au Nunavik, nécessiterait des ressources humaines et financières importantes.

Un membre mentionne qu'une telle évaluation pourrait être possible si un cadre était élaboré à partir de modèles déjà en place dans d'autres secteurs de développement. Les membres suggèrent de contacter un consultant qui pourrait évaluer les ressources nécessaires et les étapes à réaliser pour procéder à une telle évaluation et la superviser.

Un autre membre suggère d'attendre la publication officielle du Plan Nord du gouvernement du Québec, lequel inclura de nouvelles perspectives à l'égard du développement minier au Nunavik.

9. QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Les membres accueillent M. Benoit Barbeau et M^{me} Isabelle Papineau de l'École Polytechnique de Montréal qui ont été invités à présenter le projet de recherche visant à déterminer les méthodes et la fréquence de nettoyage des réservoirs d'eau potable des résidences au Nunavik. L'objectif général du projet est d'évaluer le besoin de nettoyer les réservoirs d'eau des résidences afin de maintenir la qualité de l'eau potable.

Les chercheurs expliquent que deux types de pathogènes se retrouvent généralement dans des réservoirs d'eau similaires à ceux installés au Nunavik. Des pathogènes primaires tels que des parasites, des virus et des bactéries qui peuvent causer des infections aux personnes en santé. Des pathogènes opportunistes peuvent, quant à eux, causer une infection aux personnes présentant un état sous-jacent. Les bébés, les femmes enceintes et les certains patients sont particulièrement susceptibles aux pathogènes opportunistes. Les pathogènes peuvent provenir de la source d'eau de la communauté.

M. Barbeau explique que le biofilm qui se forme sur les surfaces internes des réservoirs permet aux microorganismes d'adhérer à ses parois et de s'y accumuler. Il est donc important de nettoyer les réservoirs pour enlever le biofilm.

Le système de distribution d'eau potable du Nunavik est unique en raison de la présence du pergélisol qui empêche l'utilisation d'une tuyauterie souterraine. La distribution d'eau doit donc se faire quotidiennement à l'aide de camions spéciaux et l'eau est emmagasinée dans des réservoirs résidentiels.

Peu de recherches ont été réalisées sur ce type de systèmes de distribution d'eau. En 2004, lors de l'enquête sur la santé au Nunavik, près de 232 réservoirs ont été échantillonnés dans 14 communautés. On a détecté une contamination fécale dans six d'entre eux (2,6 %), ce qui est non négligeable. La contamination provenait probablement de la source d'eau de la communauté ou d'une recontamination lors du nettoyage des réservoirs. L'enquête a également démontré que la plupart des gens nettoyaient leur réservoir régulièrement et que le fait de nettoyer fréquemment les réservoirs pouvait, en fait, accroître le nombre de pathogènes, car le nettoyage peut perturber et répandre le biofilm.

Une étude réalisée en 2006 et au cours de laquelle des échantillons prélevés dans cinq communautés ont été testés a révélé la présence de plusieurs pathogènes. L'étude a indiqué que même si le nettoyage des réservoirs peut protéger des symptômes, tels que la diarrhée, il peut aussi être un facteur d'exposition aux parasites. Cette étude a animé le débat sur le nettoyage des réservoirs résidentiels.

Les chercheurs expliquent que leur protocole expérimental comprend sept réservoirs de 10 L fonctionnant en parallèle afin de reproduire le remplissage quotidien et la vidange. Deux types de matières plastiques sont testés afin de mieux comprendre l'influence de la matière sur la production du biofilm. Trois de ces réservoirs seront

volontairement contaminés. Les chercheurs évalueront notamment le nettoyage par pression d'eau et hyperchloration, le nettoyage par frottement et hyperchloration et le non-nettoyage. Les fréquences de nettoyage qui seront évaluées sont les suivantes : aucun, aux six mois et annuellement. Ils évalueront la qualité de l'eau qui sort de chaque réservoir, et ce, à toutes les trois semaines au cours de la période d'un an. Ils échantillonneront également le biofilm formé sur les parois internes toutes les neuf semaines et analyseront son contenu microbiologique.

Un membre mentionne que la plupart des gens nettoient leur réservoir avec un torchon ou un tampon à récurer et de l'eau de Javel diluée dans de l'eau. Une fois le réservoir nettoyé, ils font remplir leur réservoir d'eau. M. Barbeau précise qu'une fois le réservoir nettoyé, il faut procéder à une hyperchloration, c'est-à-dire ajouter une petite quantité de chlore à environ 5 % du volume d'eau du réservoir et laisser reposer pendant deux à trois heures avant de faire remplir le réservoir à pleine capacité. Une fois le réservoir rempli, l'eau peut être utilisée normalement par les résidents.

Un autre membre suggère qu'une fois que le système de nettoyage sera normalisé, on pourrait former des gens dans les communautés pour effectuer le nettoyage des réservoirs d'eau résidentiels.

Les chercheurs mentionnent également que les réservoirs que l'on trouve au Nunavik ne sont pas conçus pour être nettoyés facilement, car très souvent le tuyau d'évacuation est situé sur le côté du réservoir au lieu d'en dessous et ils sont très gros, ce qui rend le nettoyage long et épuisant. De plus, les personnes qui entrent dans les réservoirs pour les nettoyer peuvent contaminer le réservoir et même se contaminer elles-mêmes.

Un membre demande comment se compare la filtration par lampes ultraviolettes (UV) par rapport à la chloration sur le plan de la qualité de l'eau potable. Les chercheurs indiquent que les UV peuvent être efficaces contre les parasites, les bactéries et les virus. Toutefois, ce système de filtration ne protège pas des pathogènes opportunistes, à moins d'être installé sur chaque robinet, alors que la chloration agit comme désinfectant même après le nettoyage des réservoirs. Le meilleur moyen de se protéger serait de combiner les deux méthodes.

Le rapport final contenant les conclusions des chercheurs sera disponible en juin 2009. On demande que les chercheurs viennent présenter leurs résultats à une prochaine réunion du CCEK. M. Barbeau suggère de réaliser un suivi à la présente étude en mettant sur pied un projet pilote pour tester les résultats concernant la méthode et la fréquence de nettoyage retenues dans certaines communautés du Nunavik.

10. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT AU NUNAVIK

Le CCEK attend toujours une réponse du MDDEP concernant l'avis du CCEK sur le développement actuel et futur des infrastructures de transport au Nunavik. On demande

qu'une lettre soit transmise au MDDEP pour lui rappeler que le comité est en attente d'une réponse de sa part.

Un membre demande si la réunion prévue entre le ministère des Transports du Québec (MTQ), le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), Xstrata inc. , Canadian Royalties inc., la Société Makivik et l'ARK pour discuter du transport et des infrastructures maritimes et aéroportuaires en voie de construction au Nunavik, avait eu lieu. Selon une correspondance reçue du MTQ, la réunion aurait été annulée et le MRNF, qui était chargé d'organiser la réunion, n'avait pas prévu de nouvelle date. Les membres demandent qu'une lettre soit transmise au MRNF pour rappeler que le CCEK est préoccupé par la multiplication des infrastructures de transport au Nunavik et de l'intérêt croissant que suscite le potentiel minier de la région.

Un membre fait observer que la fonte du pergélisol affecte les conditions routières dans de nombreuses communautés.

11. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

-Recyclage des canettes d'aluminium

Les membres du CCEK avaient décidé de financer la production d'une affiche afin d'encourager les résidents du Nunavik à recycler leurs canettes d'aluminium. Les membres examinent la version provisoire de l'affiche et formulent plusieurs commentaires. Une nouvelle version de l'affiche sera transmise aux membres et approuvée lors d'une future conférence téléphonique afin qu'elle puisse être imprimée rapidement et distribuée avant la fin de l'année.

-Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles du Nunavik

La secrétaire exécutive explique qu'à la dernière réunion du Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles du Nunavik les membres ont déterminé les principaux problèmes à l'égard de la gestion des matières résiduelles au Nunavik. Il est maintenant nécessaire de trouver des solutions à ces problèmes et surtout les ressources nécessaires. La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu au mois d'octobre et un représentant du ministère des Affaires municipales et des Régions y sera présent.

Par ailleurs, l'ARK n'a reçu aucune réponse du MDDEP concernant la demande d'aide financière qu'elle lui a présentée afin d'obtenir des fonds pour élaborer un plan de gestion des matières résiduelles. Si aucune réponse n'est obtenue d'ici peu, le CCEK transmettra une lettre au MDDEP pour lui demander pourquoi le Nunavik est exclu du financement.

Un autre membre suggère que des représentants de compagnies de transport maritime qui font de la livraison dans le Nord devraient être invités à joindre le Groupe de travail et ainsi tenter de trouver des solutions.

Un autre membre mentionne que la réglementation concernant la responsabilité élargie des producteurs devrait obliger les producteurs à travailler en étroite collaboration avec les compagnies de transport maritime pour le retour des produits usagés dans le sud du Québec.

12. MATIÈRES DANGEREUSES

-Écoulements de mazout des réservoirs situés à l'extérieur des bâtiments résidentiels

Les écoulements de mazout des réservoirs situés à l'extérieur des bâtiments au Nunavik sont toujours importants. Puisqu'il s'agit principalement de vieux réservoirs rouillés, l'Office municipal d'habitation Kativik (OMHK) a annoncé qu'il remplacera 200 réservoirs résidentiels cette année et près de 800 l'an prochain.

Un membre explique que, lors du colloque sur la sécurité civile qui a eu lieu à Kuujuaq cet été, il a été question du fait que les communautés du Nunavik ne sont pas équipées pour intervenir en cas de déversement en milieu marin ou au sol. L'ARK considère toujours l'idée de demander à la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, qui est le principal distributeur de produits pétroliers dans toutes les communautés du Nunavik, à l'exception de trois, de fournir ce qu'il faut pour procéder au nettoyage d'écoulements de mazout dans chacune des communautés.

La secrétaire exécutive fait remarquer que le Nunavut est dans la même situation et, pour aider les propriétaires à être plus au fait du problème, ainsi que des méthodes d'inspection et de nettoyage, le ministère de l'Environnement du gouvernement du Nunavut a publié le document suivant : *Homeowner's Guide to Heating Oil Tank Inspections*. Un exemplaire de ce guide a été transmis à l'OMHK qui pourrait préparer un document similaire pour le Nunavik.

-Barils à Kuujjuaraapik

Le village nordique de Kuujjuaraapik attend toujours une réponse aux lettres qu'il a adressées aux ministres fédéral et provincial de l'environnement ainsi qu'au ministre d'Affaires indiennes et du Nord canadien concernant l'enlèvement d'environ 1 200 barils abandonnés dans la communauté.

Un membre mentionne que le sujet a été abordé avec un représentant d'Environnement Canada et que ce dernier a mentionné que, même s'il y avait des fonds disponibles par l'entremise d'un programme de nettoyage de sites contaminés, aucune mesure n'avait été prise pour procéder à l'enlèvement des barils à Kuujjuaraapik. Il semble également que le bureau régional du MDDEP considère que ce site est prioritaire.

Les membres demandent que l'on fasse le suivi de ce dossier et que l'on encourage les gouvernements fédéral et provincial à conjuguer leurs efforts pour tenter de trouver une solution à ce problème.

-Panneaux sur les déchets dangereux

La secrétaire exécutive informe les membres que les derniers panneaux sur les déchets dangereux seraient livrés dans le cadre d'une formation qui sera offerte par l'ARK dans les 14 communautés. Cette formation portera sur des notions essentielles concernant la manipulation et l'entreposage des déchets dangereux.

13. QUESTIONS DIVERSES

-Stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales

Le CCEK a reçu un exemplaire du Rapport national rédigé par Environnement Canada et présentant les résultats des consultations tenues dans l'ensemble du pays sur la proposition de cadre réglementaire sur les eaux usées et la Stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales proposée par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement. Le document couvre toutes les consultations tenues avec des organismes nordiques, tels que le CCEK et Inuit Tapiriit Kanatami.

Le rapport final concernant la Stratégie sera rendu public à l'automne et un projet de règlement sera probablement publié dans la *Gazette du Canada* en décembre 2008. Les membres désirent examiner le projet de règlement pour vérifier si leurs commentaires y ont été intégrés.

-Plan Nord

Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, a fait plusieurs annonces concernant les grandes lignes du Plan Nord, lequel porterait notamment sur le développement minier, forestier et touristique. Comme très peu de renseignements sont disponibles à ce sujet, le comité a peu de commentaires à faire. Si des séances d'information ont lieu dans des communautés nordiques, le CCEK pourrait y assister.

14. DATES ET LIEUX DES PROCHAINES RÉUNIONS

La 118^e réunion du CCEK aura lieu les 15 et 16 janvier 2009 à Québec.

La 119^e réunion du CCEK est provisoirement prévue pour les 24, 25 et 26 mars 2009 à Kuujuaq.

Gregory Brown
Secrétaire exécutif
31 mars 2009

MINUTES OF THE 117TH MEETING

(APPROVED)

DATE: October 8 & 9, 2008

PLACE: L'institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Montréal

PRESENT:

Kativik Regional Government appointees:

Eli Angiyou
Michael Barrett, Chairperson

Government of Canada appointees:

Claude Abel, Vice-Chairperson
Chantal Leblanc-Bélanger
Gilles H. Tremblay

Gouvernement du Québec appointees:

Jean Couture
Paule Halley
Sylvie Létourneau

Executive Secretary:

Nancy Dea

ABSENT:

David Okpik, Kativik Regional Government appointee

GUESTS:

Laina Grey, *Management Trainee, Renewable Resources Department,
Kativik Regional Government*
Benoit Barbeau, *Associate Professor, École Polytechnique*
Isabelle Papineau, *PhD Student, École Polytechnique*

1. CALL TO ORDER AND ADOPTION OF AGENDA

The 117th Kativik Environmental Advisory Committee meeting began at 9:00 a.m. on October 8, 2008 in the Événement conference room of the L'institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec in Montréal. The members welcomed Laina Grey, Management Trainee for the Renewable Resources Department at KRG, would be attending the meeting as an observer. The chairperson invited the members to propose changes to the agenda after which the meeting took place in accordance with the agenda below:

The agenda was adopted as follows:

1. Call to Order and Adoption of Agenda
2. Adoption of 116th Meeting Minutes
3. Parks and Protected Areas
4. Correspondence and Business Arising from Last Meeting
5. Budget, Secretariat and Members
6. Information and Public Consultation Procedure for Northern Development Projects
7. Section 23 of the JBNQA
8. Mining Development
9. Drinking Water Quality
10. Transportation Infrastructure in Nunavik
11. Residual Material Management
12. Hazardous Waste
13. Miscellaneous
14. Date and place of next meeting(s)

2. ADOPTION OF 116TH MEETING MINUTES

Modifications were made to the minutes of the 116th KEAC meeting and the members asked that their approval be differed until the next meeting.

3. PARKS AND PROTECTED AREAS

-Protection of the George River

The chairman explained that he had received an invitation to attend a press conference held by Québec's Premier, Jean Charest, in which he announced that 17,000 km² of land would be protected in Québec, bringing the total protected area in the province up to 7%.

3 Nunavik areas, previously identified in the KRG Master Plan, were named as part of these newly protected lands as reserves for parks. The Colines Ondulés (1,400 km²) and the Baie-aux-Feuilles (4,000 km²) offer unique geological features and a

spectacular scenic and wildlife experience. Mont-Pyramids (2,400 km²), on the George River, has also been designated as a park reserve. The KRG is planning to develop status reports for these areas.

An additional 7,000 km² along the George River, adjacent to the Mont-Pyramid park reserve, was designated as a protected area. This would mean that there would be no further development along the 350km-long George River. This area is important to the Inuit as it is home to a large caribou herd and plentiful char and salmon stocks. It is also a traditional area for both Innu and Naskapi.

- Lac-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire Park Project

The Chairperson of the KRG and the President of Makivik Corporation, who were also present in Québec City for the Premier's announcement, met with the Minister of the MDDEP at this time. During the meeting the KEAC's position paper regarding the creation of the Lac-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire park was presented to the Minister and the issue of including the Nastapoka River within the park's boundaries was discussed.

A copy of the KEAC position paper was also sent to the Minister's representative who chaired the public hearings, Mr. Johnny Adams. In short, the KEAC recommendations are:

-that the KEAC supports the creation of a Québec national park in the Richmond Gulf and Clearwater Lake region, and it recommends that this territory be part of the future park;

-given the exceptional scenery of the Nastapoka River and the importance of the wildlife resources of this river and its drainage basin, the KEAC recommends that the Nastapoka River and its entire drainage basin be included in the future park;

-that a advisory and monitoring committee be created to focus the attention of mining companies, governments and community representatives on the risks posed by mining activities and on precautionary measures to ensure the integrity of the park and the protection of present wildlife species. And that mineral titles granted in the vicinity of the park not be renewed on expiry;

-that the harmonization committee be formed shortly after the creation of the park and that Inuit and Cree hunters and other members of the community be permitted to play a role and to participate in decisions concerning the promotion, development and restriction, if necessary, of traditional and visitor activities;

-that visitors be informed prior to their visit that the Inuit and Cree continue to practise traditional hunting, fishing and trapping activities in a conscientious manner;

-that visitors be invited to play an active role in the protection of the park;

-that within park boundaries the identified archaeological sites and historical buildings be incorporated into an appropriate preservation zone and developed accordingly, and that outside the future park special protection be ensured pursuant to the Cultural Property Act. And that a partnership be developed between park managers and the local schools to allow Inuit and Cree youth an opportunity to contribute to the preservation of Inuit heritage and that, for this purpose, youth be invited to harmonization committee meetings to express their expectations.

The members of the KEAC discussed the role of the Kativik Environmental Quality Commissions (KEQC) in authorizing a park project with respect to the Environmental Quality Act, since the impact study report was not available for the public hearings in June 2008 as is demanded by the Parks Act. It was also noted that because the KEQC was not available during the previous public hearings and because the Commission has different questions and concerns than those posed under the Parks Act, that they would be holding their own public hearings in November 2008 regarding the creation of this park. These hearings will consist of public meetings with the Northern Villages and Landholding Corporations of Umiujaq and Kuujjuaraapik as well as the community of Whapmagoostui. Because the KEQC has not asked outside organizations for presentations and because they have also received a copy of the KEAC position paper, the members decided not to attend these hearings.

One member noted that the park's status report is now available for review and that the environmental and social impact assessment will also be available in the coming days.

4. CORRESPONDENCE AND BUSINESS ARISING FROM LAST MEETING

A list of correspondence, sent and received since the last meeting, was presented to the Committee. Concerning other business arising from last meeting, the following topics were discussed:

-KEAC Website

The Executive Secretary presented a chart to the members that indicated the number of people that had visited and searched the KEAC website since it's creation. The chart breaks down the number of hits, visits, and downloads occurring on a monthly basis. The members were pleased to see the number of website visitors.

It was also noted that the "members only" section of the website is currently under construction.

-Forest Management

The KEAC received a copy of the updated report of the forest inventory completed in the areas considered for harvesting between the communities of Kuujjuaq and

Kangiqsualuujuaq. However, because the members have not had the time to review this document, it was asked that this item remain on the agenda for the next meeting.

It was noted that the economic feasibility report was ongoing and would likely to be ready for review in the spring of 2009.

-Cultural Property Act

The Executive Secretary explained that since the Nunavik consultations regarding the amendments to the Cultural Property Act had been cancelled, that the Avataq Cultural Institute had met with the Minister of Culture, Communications and the Status of Women in person. They presented a position paper to the Minister regarding the proposed amendments, developed in collaboration with Makivik Corporation and the KRG. During this meeting they were able to inform the Minister of the current situation in Nunavik and to relay the importance of protecting Inuit culture, tradition and landscape.

One member mentioned that the Avataq document covers the issue of archeological sites and that developers and organizations in the region should be more attentive regarding the whereabouts and protection of these sites.

The Ministry will publish a report summarizing the consultations after which the Conseil des Ministres are projected to adopt the amendments by December 2008.

The members asked that the consultation report be reviewed once available and that this item remain on the agenda for the next meeting.

5. BUDGET, SECRETARIAT AND MEMBERS

-2008-2009 Financial Payment

The 2008-2009 financial payment in the amount of \$200,000 was received on September 8, 2008. The letter accompanying the payment acknowledges the KEAC annual budget remains at \$240,000.

-2008-2009 Chairperson and Vice-Chairperson

The MDDEP has yet to appoint the Committee's Chairperson for 2008-2009 year. Michael Barrett will remain as Chairperson until a replacement is named by the government of Québec.

The members discussed the manner by which members appointed by the Gouvernement du Québec are named as either the KEAC Chairperson and Vice-Chairperson. One member volunteered to inquire into finding a more efficient nomination method.

-2009-2014 5-Year Plan of Action

The members reviewed the draft 2009-2014 5-year action plan for the KEAC. Members proposed several changes and decided that a new draft would be further reviewed and adopted during a teleconference so that it may be sent to the federal and provincial administrators before the end of the year.

-2007-2008 Annual Report

The members reviewed the final version of the 2007-2008 Annual Report. It was approved and will be printed and distributed.

-Executive Secretary

The Executive Secretary, Nancy Dea, announced her resignation from her current position with the KEAC as of January 2009.

The members asked that a job posting for a new Executive Secretary be drafted and posted before the end of the month. The members wish to have applicants interviewed and someone hired before the next meeting to allow for adequate training time.

6. INFORMATION AND PUBLIC CONSULTATION PROCEDURE FOR NORTHERN DEVELOPMENT PROJECTS

The members were presented with a version of the 1998 Kativik Environmental Quality Commission (KEQC) document entitled *Information and Public Consultation Procedure* that had been revised by the Executive Secretary and the Chairperson. The members asked for more time to review this document and that it be further discussed during a teleconference.

7. SECTION 23 OF THE JBNQA

-Review of Schedules 1 and 2 of Chapter 23 of the JBNQA

The KEAC received a copy of a document from the James Bay Advisory Committee on the Environment (JBACE) entitled *Review of Schedules 1 and 2 of the Environmental and Social Protection regime: Lists of development projects subject to and exempt from impact assessment and review (Section 22)*. The members noted that this document was well written and could represent a similar document to be prepared by the KEAC for Section 23. The document was sent to federal and provincial administrators to encourage that they embark on a revision of the schedules. It was asked that a JBACE representative or the consultant who wrote the document be invited to an upcoming KEAC meeting to explain their recommendations.

The members asked that the previous KEAC work regarding the review of Schedules 1 & 2 of Section 23 be evaluated. Reports prepared by Robert Comtois in 2003 provide essential information regarding the steps taken, on behalf of several bodies including the MDDEP, towards the eventual review of these schedules.

Regarding the draft document presenting the KEAC's recommendations for the review of Schedules 1 & 2 found in Section 23, the members asked for more time to evaluate the JBACE document before finalizing the current draft.

8. MINING DEVELOPMENT

-Nunavik Nickel Project

The members were informed that due to difficulties in obtaining international financing for the Nunavik Nickel project, Canadian Royalties Inc. has suspended its construction activities for 2009 in the region and have closed their camp for the winter season. One member asked if this announcement had stimulated a reaction from the communities and it was noted that no feedback had been received.

The current environmental authorization received by the company is based on the work plan that included activities for next year.

-Strategic Environmental Assessment of Mining Development in Nunavik

The members still feel that the suggestion made in a letter to the federal administrator from Benoit Taillon, President of the Federal Environmental and Social Impact Review Panel (COFEX-N), that in collaboration with the federal and provincial administrator, the KEAC supervise a Strategic Environmental Assessment of the development of the mining sector in Nunavik would require important human and financial resources.

One member noted that such an assessment might be possible if a framework was developed using models already in place for other development sectors. The members suggested a consultant be contacted to evaluate the resources and steps necessary to complete and supervise such an assessment.

Another member suggested waiting for the official publication of the Québec Government's North Plan, which will include a future outlook for mining development in Nunavik, before reacting to the request for a strategic environmental assessment of that sector.

9. DRINKING WATER QUALITY

The members welcomed Benoit Barbeau and Isabelle Papineau from the École Polytechnique, who were invited to present their current findings regarding the research project to identify methods and frequency for the cleaning of household water tanks in Nunavik.

The general objective of the project is to assess the need for cleaning in-home drinking water storage reservoirs commonly found in Nunavik in order to maintain good water quality.

The researchers explained that two types of pathogens are normally found in water tanks similar to those installed in Nunavik homes. Primary pathogens such as parasites, viruses and bacteria can cause infections to healthy individuals. Opportunistic pathogens can cause an infection to persons with an underlying condition. Infants, pregnant women and immunocompromised patients are particularly susceptible. These pathogens may originate from the community's source water.

Mr. Barbeau explained that biofilm, which can be found in inner surfaces of a distribution system such as a water tank, allow for microorganisms to attach themselves to the tank walls and accumulate. Therefore, it is important to clean water tanks in order to rid them of this biofilm, which is difficult to disinfect and can protect pathogens from chlorination.

It was pointed out that the distribution systems in Nunavik are unique in that the presence of permafrost prevents the use of underground pipes, so distribution is done on a daily basis via specialized trucks and water is stored in in-home reservoirs. Treatment includes unfiltered chlorination of mostly high quality surface water.

Little research has been done on these types of distribution systems. During the Inuit Health Study (2004), 232 reservoirs in 14 communities were sampled and 6 reservoirs tested positive for fecal contamination (2.6%), which is not high but not negligible either. This contamination would most likely have come from the community's source water or from recontamination while cleaning the reservoirs. The study also found that most people were cleaning their tanks as often as once a month and that a high cleaning frequency may actually increase the number of pathogens since cleaning can disturb and distribute the biofilm

A 2006 study collected water samples from 5 communities and tested for and confirmed the presence of several pathogens. They also evaluated the occurrence of illness against the exposure to water-born parasites. One of the conclusions stated that although cleaning may protect against symptoms such as diarrhea, it is also a risk factor for exposure to parasites. It was this study that resurfaced the debate on cleaning.

The researchers also pointed out that their experiment uses Montreal tap water rather than water from Nunavik. Montreal tap water comes from high quality source water and receives minimal treatment by chlorination and filtration (without chemicals). Montreal also experiences high temperature variations and changes in turbidity rates similar to Nunavik. Furthermore, each Nunavik community probably has a unique water source so it would be quite difficult and expensive to test each one.

The researchers explained that their project design includes 7 10L-reservoirs operated in parallel to mimic daily bleed and feed. Two types of plastic materials are being tested to better understand the material's influence on biofilm growth. 3 of these tanks will be voluntarily contaminated. 3 types of cleaning methods will be tested which include cleaning with a pressure hose with hyperchlorination, scrubbing with hyperchlorination and no cleaning at all. The cleaning frequencies being tested over a one-year period are never, 6 months and annually. The researchers will evaluate the effluent quality of

each reservoir every 3 weeks over the one-year testing period. They will also sample the biofilm surface every 9 weeks and will analyze the microbiological content.

One member mentioned that most people clean their own tanks with a cloth or scrubbing pad using water mixed with bleach. After the tank is cleaned, the water truck is called to refill the tank. Mr. Barbeau noted that after a tank is cleaned that hyperchlorination should be done. This means adding a small amount of chlorine to about 5% of the tank's volume and letting it set for 2-3 hours before having the tank filled to 100% capacity. Once the tank is filled this water can be distributed throughout the household as normal.

Another member suggested that once the cleaning system is standardized, people could be trained for the job of cleaning tanks in their community.

The researchers also mentioned that reservoirs found in Nunavik are not designed to be easily cleaned as often times the tank's drain is located on the side rather than underneath and they are quite large, making cleaning a time-consuming and physical task. Also, people entering a tank to clean it could possibly contaminate the reservoir and even themselves.

One member asked how UV filters compare with chlorination for maintaining good drinking water. The researchers noted that UV can be effective against parasites, bacteria and viruses, but it does not protect against opportunistic pathogens unless it is installed at each tap, whereas chlorine acts as a disinfectant even after cleaning. The best defense would be to combine these two methods.

The final report with the researcher's conclusions will be available in June 2009. It was asked that the researchers present their findings at a future KEAC meeting. Mr. Barbeau suggested a follow-up to this work could be to implement a pilot project that would test the findings regarding cleaning method and frequency in selected Nunavik communities.

10. TRANSPORTATION INFRASTRUCTURE IN NUNAVIK

The Committee is still awaiting response from the MDDEP's regarding the legal review of their position paper on transportation infrastructure in Nunavik. It was asked that a letter to the MDDEP reminding them that the Committee is awaiting their response.

One member asked whether the MTQ meeting with MRNF, Xstrata, Canadian Royalties, Makivik Corporation and the KRG, to discuss transportation, marine and airport infrastructure being developed in Nunavik, had taken place. A correspondence received from MTQ in June 2008 stated that the meeting had been cancelled and that the MRNF, who was responsible for the meeting, had not set a new date. The members asked that a follow-up letter be sent to ask about the rescheduling of the meeting and to re-stress the Committee's preoccupation with the duplication of transportation infrastructure and the growing mining interest in the region.

One member pointed out that the melting of permafrost is having an effect on road conditions in many communities.

11. RESIDUAL MATERIAL MANAGEMENT

-Aluminum Can Recycling

During the last meeting, the committee decided to fund the production of a poster to encourage the population of Nunavik to recycle aluminum cans. The members reviewed the draft poster presented and several comments were made. It was asked that a new version of the poster be sent to the members and that it be approved during a teleconference so it could be printed and distributed before the end of the year.

-Residual Material Management Working Group

The Executive Secretary explained that during the last Residual Material Management Working Group meeting, the members identified the major issues regarding residual material management in Nunavik communities. There is now a need to identify the possible solutions for these problems and the resources needed.

The next working group meeting will be held later this month and will include a representative from the Ministry of Municipal and Regional Affairs (MAMR).

One member asked whether the KRG had received a response from the MDDEP regarding the request for financial assistance to help develop a residual material management plan for the region of Nunavik. No response has been received. Should no further information regarding this funding be made available, the KEAC will send a letter to the MDDEP requesting information regarding their decision to exclude Nunavik from this funding.

Another member suggested that perhaps representatives from the shipping companies that service the North should be invited to join the working group as part of the solution building team.

Another member mentioned that the Extended Producer Responsibility regulation should include an obligation for producers to work closely with the shipping companies for the return of their used products to southern Quebec.

12. HAZARDOUS WASTE

-Residential Oil Tank Spills in Outdoor Reservoirs

The rate of oil tank spills from outdoor reservoirs at residential buildings in Nunavik continues to be high. Because this is mainly due to old reservoir tanks that are rusting and leaking, the Kativik Municipal Housing Bureau (KMHB) has announced it will change 200 residential tanks this year and up to 800 tanks next year.

A member explained that during a Civil Security Conference held in Kuujjuaq this summer, the issue of communities not being equipped to deal with marine and ground spills was discussed. The idea that FCNQ, who is the major fuel supplier in all but three of the communities, should be approached with providing clean-up supplies to each community is still something being considered by the KRG.

The Executive Secretary pointed out that Nunavut is experiencing a similar situation and to help make home and property owners more aware of the problem as well as inspection and clean-up methods, the Government of Nunavut's Environment Department published the *Homeowner's Guide to Heating Oil Tank Inspections*. A copy of this guide was sent to the KMHB who is considering developing a similar guide for Nunavik.

-Barrels in Kuujjuaraapik

There has still been no response to the letters from the Northern Village of Kuujjuaraapik addressed to both federal and provincial environment Ministers, as well as to the Minister of INAC, regarding the clean-up of the nearly 1,200 abandoned barrels in the community.

One of the members noted that she spoke with an Environment Canada representative, regarding this issue, who stated that although money is available through a program for the clean-up of contaminated sites, no action has been taken to organize a clean-up of the Kuujjuaraapik site. It is also understood that the regional office of the MDDEP considers this site as a priority as well

The members asked that this item be followed and that both federal and provincial parties be encouraged to join forces to develop a solution to this problem.

-Hazardous waste signs

The Executive Secretary informed the members that the remainder of the hazardous waste signs will be delivered by way of a training course that will be offered by the KRG in each of the 14 communities. This course will provide essential information regarding the handling and storage of hazardous waste.

13. MISCELLANEOUS

-Canada-wide Strategy for Managing Municipal Wastewater Effluent

The KEAC received a copy of the National Report prepared by Environment Canada presenting the results of the consultations held throughout the country concerning the Proposed Regulatory Framework for Wastewater and the CCME Canada-wide Strategy for the Management of Municipal Wastewater Effluent. The document covered all of the consultations held with aboriginal bodies such as the KEAC and ITK.

The final report regarding the strategy will be available in the fall and the draft regulation

will likely appear in the Canada Gazette in December 2008. The members wish to review the regulation to ensure their comments have been integrated.

-Plan North

The members were informed of numerous announcements made by Jean Charest, Premier of Québec, regarding the creation a Plan North that would focus on the development of mining, forestry and tourism, among other things, in the Nunavik region. Little concrete information is available and the Committee had very little to make comments on. If the information tour of the Northern communities takes place, the KEAC will attend the Nunavik session, and assist were it is appropriate.

14. DATE AND PLACE OF NEXT MEETING(S)

The 118th KEAC meeting will take place January 15 and 16, 2009 in Québec City.

The 119th KEAC meeting date was tentatively set for March 24-26, 2009 and will take place in Kuujjuaq.

Gregory Brown
Executive Secretary
January 30, 2009